

(Container)



# Enlist Duo™

## Herbicide

GRUPE	4	9	HERBICIDES
-------	---	---	------------

Pour la suppression des mauvaises herbes annuelles et vivaces et pour utilisation dans le maïs de grande culture Enlist™, dans les cultures de soya Enlist™, les jachères d'été, ou avant ou après l'ensemencement (mais avant l'émergence de la culture) dans les variétés de blé de printemps et d'hiver (y compris durum), d'orge, de seigle et le maïs de grande culture

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: 2,4-D, présent en tant que sel de choline 194 g e.a./L  
glyphosate, présent en tant que sel de diméthylamine 204 g e.a./L  
Solution

N° D'HOMOLOGATION 30958 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**ATTENTION – IRRITE LES YEUX**  
**SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU**

CONTENU NET : 1 L - Vrac

**Corteva Agriscience Canada Company**  
2450 215-2<sup>nd</sup> Street SW  
Calgary, Alberta  
T2P 1M4  
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

## **PRÉCAUTIONS**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**IRRITE LA PEAU ET LES YEUX**

**ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX**

**CAUSE UNE LÉSION IMPORTANTE MAIS TEMPORAIRE AUX YEUX**

**SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU**

**ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS**

**NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE**

N'appliquer que si le potentiel de dérive est minime vers les zones d'habitat humain ou les zones d'activité humaine, comme les maisons, les bungalows, les écoles et les espaces de récréation. Prendre en compte la vitesse du vent, la direction du vent, les inversions de température, le type d'équipement d'application et les réglages du pulvérisateur.

## **VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION**

### **Équipement d'application complet**

- Au cours du mélange ou du chargement, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures et une protection oculaire (écran facial ou lunettes de sécurité). Rincer les gants avant de les enlever.
- Au cours de l'application, du nettoyage et des réparations, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever.
- Les gants ne sont pas obligatoires au cours de l'application si le préposé à l'application se trouve dans un tracteur fermé.
- Les travailleurs doivent aussi se servir d'un système fermé en cas de manipulation de plus de 1360 L par jour.

### **Application au moyen d'un pulvérisateur à rampe**

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. Il faut aussi porter des gants résistants aux produits chimiques au cours du nettoyage et des réparations.

### **Application au moyen d'un pulvérisateur portatif**

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, un respirateur et des gants résistants aux produits chimiques.

Se référer à la section Mode d'emploi pour des exigences additionnelles.

## **MÉLANGE**

### **Système de transfert**

Pour les contenants de plus de 20 L, utiliser un système de transfert fermé qui permet d'éviter les déversements pour transférer le produit concentré de tels contenants dans le réservoir de pulvérisation.

## **PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR**

- Porter tous les jours des vêtements fraîchement lavés et utiliser un équipement de protection propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de consommer du tabac ou d'utiliser les toilettes.
- Si l'herbicide s'imprègne dans les vêtements, les enlever immédiatement et les laver à fond, puis mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et les matières absorbantes qui sont imprégnés ou fortement contaminés par le concentré du produit.

- Après avoir utilisé le produit, retirer les vêtements et les laver séparément. Se laver immédiatement et à fond les mains et la peau exposée avec de l'eau et du savon. Suivre les instructions du fabricant pour laver les vêtements et l'équipement de protection individuelle. S'il n'y a pas d'instructions du genre, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver les vêtements et l'équipement de protection individuelle séparément du linge de la maison.
- Après le travail, retirer les vêtements et prendre une douche avec du savon.

### **RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES**

Les solutions à pulvériser de ce produit devraient être mélangées, entreposées et appliquées uniquement dans des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou dans des contenants en acier enduit de plastique. **NE PAS MÉLANGER, ENTREPOSER NI APPLIQUER CE PRODUIT OU LES SOLUTIONS À PULVÉRISER DE CE PRODUIT DANS DES CONTENANTS OU RÉSERVOIRS DE PULVÉRISATION EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER NU (SAUF POUR L'ACIER INOXYDABLE).** Ce produit ou les solutions à pulvériser mis en contact avec de tels réservoirs ou contenants peuvent produire un mélange gazeux à base d'hydrogène, qui est très combustible. Ce mélange gazeux, s'il est exposé à une flamme nue, une étincelle, une torche de soudage, une cigarette allumée ou une autre source d'inflammation, pourrait s'enflammer ou exploser et causer des blessures corporelles graves.

### **PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Ce produit peut causer une grave irritation aux yeux. Une surexposition au 2,4-D peut causer de la toux, une sensation de brûlure, des étourdissements ou une perte temporaire de coordination musculaire. D'autres effets possibles d'une surexposition comprennent la fatigue, une faiblesse musculaire et les nausées. Traiter selon les symptômes.

### **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

### **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX**

- Toxique pour les petits mammifères, les oiseaux, les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblés.
- Observer les zones tampons indiquées à la section MODE D'EMPLOI.

- Ce produit causera des dommages aux autres plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée. Si l'on applique ce produit au moyen d'un pulvérisateur portatif, ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins ni ne permettre aux bruines de pulvérisation de dériver vers de telles cultures.
- Ne pas asperger sur les racines nues des arbres et des plantes ornementales.

### **LESSIVAGE**

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, particulièrement dans les zones où les sols sont perméables (c.-à-d. sols sableux) et/ou la nappe phréatique est peu profonde.

### **RUISSELLEMENT**

- Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur l'argile.
- Ne pas appliquer ce produit si l'on prévoit de fortes pluies.
- La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être atténuée si l'on laisse une bande de végétation non traitée entre le site traité et la rive du plan d'eau concerné.
- Pour prévenir le ruissellement associé aux usages domestiques, éviter de pulvériser sur les allées, les trottoirs ou toute surface revêtue. Ne pas irriguer dans les 24 heures suivant l'application.

### **ENTREPOSAGE**

Entreposer ce produit loin des fertilisants, des semences, des insecticides, des fongicides ou autres herbicides destinés à des cultures sensibles au 2,4-D et au glyphosate.

### **UTILISATION**

Lorsque le contenant est vide, le rincer trois fois et ajouter l'eau de rinçage au réservoir de pulvérisation. Au cours de l'application, prendre soin d'éviter de contaminer les fossés d'irrigation et les eaux domestiques. Ne pas utiliser de pulvérisateurs ayant contenu ce produit pour appliquer d'autres pesticides sur des cultures sensibles.

### **ÉLIMINATION**

#### **Contenants recyclables**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### **Contenants réutilisables**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Si ce produit est exposé à une température au-dessous de 0 °C, le réchauffer jusqu'à une température d'au moins 5,0° C et bien mélanger avant l'utilisation.

**AVIS À L'UTILISATEUR** : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

(Booklet)



# Enlist Duo™ Herbicide

GROUPE	4	9	HERBICIDES
--------	---	---	------------

Pour la suppression des mauvaises herbes annuelles et vivaces et pour utilisation dans le maïs de grande culture Enlist™, dans les cultures de soya Enlist™, les jachères d'été, ou avant ou après l'ensemencement (maïs avant l'émergence de la culture) dans les variétés de blé de printemps et d'hiver (y compris durum), d'orge, de seigle et le maïs de grande culture

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: 2,4-D, présent en tant que sel de choline 194 g e.a./L  
glyphosate, présent en tant que sel de diméthylamine 204 g e.a./L  
Solution

N° D'HOMOLOGATION 30958 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**ATTENTION – IRRITE LES YEUX  
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU**

CONTENU NET : 1 L - Vrac

**Corteva Agriscience Canada Company**  
2450 215-2<sup>nd</sup> Street SW  
Calgary, Alberta  
T2P 1M4  
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

## **PRÉCAUTIONS**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**IRRITE LA PEAU ET LES YEUX**

**ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LES YEUX**

**CAUSE UNE LÉSION IMPORTANTE MAIS TEMPORAIRE AUX YEUX**

**SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU**

**ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS**

**NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE**

N'appliquer que si le potentiel de dérive est minime vers les zones d'habitat humain ou les zones d'activité humaine, comme les maisons, les bungalows, les écoles et les espaces de récréation. Prendre en compte la vitesse du vent, la direction du vent, les inversions de température, le type d'équipement d'application et les réglages du pulvérisateur.

## **VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION**

### **Équipement d'application complet**

- Au cours du mélange ou du chargement, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures et une protection oculaire (écran facial ou lunettes de sécurité). Rincer les gants avant de les enlever.
- Au cours de l'application, du nettoyage et des réparations, porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever.
- Les gants ne sont pas obligatoires au cours de l'application si le préposé à l'application se trouve dans un tracteur fermé.
- Les travailleurs doivent aussi se servir d'un système fermé en cas de manipulation de plus de 1360 L par jour.

### **Application au moyen d'un pulvérisateur à rampe**

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long. Il faut aussi porter des gants résistants aux produits chimiques au cours du nettoyage et des réparations.

### **Application au moyen d'un pulvérisateur portatif**

- Les préposés à l'application doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon long, un respirateur et des gants résistants aux produits chimiques.

Se référer à la section Mode d'emploi pour des exigences additionnelles.

## **MÉLANGE**

### **Système de transfert**

Pour les contenants de plus de 20 L, utiliser un système de transfert fermé qui permet d'éviter les déversements pour transférer le produit concentré de tels contenants dans le réservoir de pulvérisation.

## **PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR**

- Porter tous les jours des vêtements fraîchement lavés et utiliser un équipement de protection propre.
- Rincer les gants avant de les enlever.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de consommer du tabac ou d'utiliser les toilettes.
- Si l'herbicide s'imprègne dans les vêtements, les enlever immédiatement et les laver à fond, puis mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et les matières absorbantes qui sont imprégnés ou fortement contaminés par le concentré du produit.

- Après avoir utilisé le produit, retirer les vêtements et les laver séparément. Se laver immédiatement et à fond les mains et la peau exposée avec de l'eau et du savon. Suivre les instructions du fabricant pour laver les vêtements et l'équipement de protection individuelle. S'il n'y a pas d'instructions du genre, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver les vêtements et l'équipement de protection individuelle séparément du linge de la maison.
- Après le travail, retirer les vêtements et prendre une douche avec du savon.

### **RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES**

Les solutions à pulvériser de ce produit devraient être mélangées, entreposées et appliquées uniquement dans des contenants en acier inoxydable, en aluminium, en fibre de verre, en plastique ou dans des contenants en acier enduit de plastique. **NE PAS MÉLANGER, ENTREPOSER NI APPLIQUER CE PRODUIT OU LES SOLUTIONS À PULVÉRISER DE CE PRODUIT DANS DES CONTENANTS OU RÉSERVOIRS DE PULVÉRISATION EN ACIER GALVANISÉ OU EN ACIER NU (SAUF POUR L'ACIER INOXYDABLE).** Ce produit ou les solutions à pulvériser mis en contact avec de tels réservoirs ou contenants peuvent produire un mélange gazeux à base d'hydrogène, qui est très combustible. Ce mélange gazeux, s'il est exposé à une flamme nue, une étincelle, une torche de soudage, une cigarette allumée ou une autre source d'inflammation, pourrait s'enflammer ou exploser et causer des blessures corporelles graves.

### **PREMIERS SOINS**

**Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.**

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Ce produit peut causer une grave irritation aux yeux. Une surexposition au 2,4-D peut causer de la toux, une sensation de brûlure, des étourdissements ou une perte temporaire de coordination musculaire. D'autres effets possibles d'une surexposition comprennent la fatigue, une faiblesse musculaire et les nausées. Traiter selon les symptômes.

### **PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE**

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

### **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX**

- Toxique pour les petits mammifères, les oiseaux, les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblés.
- Observer les zones tampons indiquées à la section MODE D'EMPLOI.



- Ce produit causera des dommages aux autres plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée. Si l'on applique ce produit au moyen d'un pulvérisateur portatif, ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins ni ne permettre aux bruines de pulvérisation de dériver vers de telles cultures.
- Ne pas asperger sur les racines nues des arbres et des plantes ornementales.

### **LESSIVAGE**

L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, particulièrement dans les zones où les sols sont perméables (c.-à-d. sols sableux) et/ou la nappe phréatique est peu profonde

### **RUISSELLEMENT**

- Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur l'argile.
- Ne pas appliquer ce produit si l'on prévoit de fortes pluies.
- La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être atténuée si l'on laisse une bande de végétation non traitée entre le site traité et la rive du plan d'eau concerné.
- Pour prévenir le ruissellement associé aux usages domestiques, éviter de pulvériser sur les allées, les trottoirs ou toute surface revêtue. Ne pas irriguer dans les 24 heures suivant l'application.

### **ENTREPOSAGE**

Entreposer ce produit loin des fertilisants, des semences, des insecticides, des fongicides ou autres herbicides destinés à des cultures sensibles au 2,4-D et au glyphosate.

### **UTILISATION**

Lorsque le contenant est vide, le rincer trois fois et ajouter l'eau de rinçage au réservoir de pulvérisation. Au cours de l'application, prendre soin d'éviter de contaminer les fossés d'irrigation et les eaux domestiques. Ne pas utiliser de pulvérisateurs ayant contenu ce produit pour appliquer d'autres pesticides sur des cultures sensibles.

### **ÉLIMINATION**

#### **Contenants recyclables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

#### **Contenants réutilisables :**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

Si ce produit est exposé à une température au-dessous de 0 °C, le réchauffer jusqu'à une température d'au moins 5,0° C et bien mélanger avant l'utilisation.

## MODE D'EMPLOI

### PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieux aquatiques.
- NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.
- N'appliquer que si le potentiel de dérive est minime vers les zones d'habitat humain ou les zones d'activité humaine, comme les maisons, les bungalows, les écoles et les espaces de récréation. Prendre en compte la vitesse du vent, la direction du vent, les inversions de température, le type d'équipement d'application et les réglages du pulvérisateur.

### Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer par temps mort. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer de gouttelettes plus petites que la classification grossière de l'ASAE (American Society of Agricultural Engineers). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

**Application au moyen d'un pulvérisateur agricole :** NE PAS appliquer par temps calme. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser directement au-dessus des plantes à traiter. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site d'application tel que mesuré à l'extérieur de la zone de traitement du côté vent arrière. Pour les applications airblast, hors buses de pointage vers l'extérieur aux extrémités des rangées et des rangées extérieures.

### Délai de sécurité

Le délai de sécurité est de 12 heures après application pour toutes les utilisations agricoles.

Le glyphosate ne doit pas être appliqué à l'aide d'applicateurs manuels à mèche ou par badigeonnage à la main.

### Application terrestre – terres cultivées

Appliquer entre 50 et 200 L de solution pulvérisable par hectare, selon le type d'équipement utilisé. Se servir de suffisamment d'eau pour obtenir une distribution uniforme. Effectuer la pulvérisation à faible pression (de 200 à 275 kPa) lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active.

**Grosseur des gouttelettes :** Appliquer en tant que pulvérisation de grosses gouttelettes à extrêmement grosses gouttelettes (ASABE S-572 Standard). Utiliser des pastilles de buses à réduction de dérive conformément aux directives du fabricant qui produisent des gouttelettes de classification grosses à extrêmement grosses pour réduire de façon significative le potentiel de dérive.

Se référer au guide d'utilisation du produit pour de plus amples renseignements.

### Instructions pour le mélange

1. Remplir d'eau la moitié du réservoir de pulvérisation.
2. Commencer l'agitation du réservoir de pulvérisation.
3. Ajouter la quantité requise d'herbicide Enlist Duo.
4. Remplir le réservoir de pulvérisation avec suffisamment d'eau (voir les volumes d'eau dans la section Directives d'application – Terres cultivées). Maintenir une agitation suffisante dans le réservoir de pulvérisation au cours du mélange et de la pulvérisation pour assurer un mélange uniforme.
5. Suivre les directives et les précautions indiquées ci-dessus, surtout en cas d'application près de cultures sensibles.
6. Suivre les directives de nettoyage du pulvérisateur, tel qu'indiqué (voir la section Directives de nettoyage du pulvérisateur).

### **Traitement localisé**

Pour le traitement localisé de mauvaises herbes comme les chardons au moyen d'un pulvérisateur à dos, mélanger 0,2 L d'herbicide Enlist Duo dans 10 L d'eau. Bien mouiller tout le feuillage. Maximum de 2 applications par année.

Quantité maximale de produit appliqué/jour/personne au moyen d'un pulvérisateur portatif : 14,5 L.

### **Mélanges en réservoir**

Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément à les restrictions et les précautions les plus sévères.

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut diminuer l'activité biologique, engendrant entre autres une réduction de l'efficacité l'accroissement du taux de dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait donc communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca) pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas précisément recommandé sur l'étiquette du produit antiparasitaire en question. L'utilisateur accepte le risque de pertes qui résulteront de l'utilisation d'un mélange en cuve non inscrit sur une étiquette ou qui n'est pas précisément recommandé par Corteva Agriscience Canada Company.

### **Additifs de contrôle de la dérive**

L'herbicide Enlist Duo contient une technologie de contrôle de la dérive. Si voulu, utiliser seulement un additif de contrôle de la dérive approuvé par Corteva Agriscience. Lorsqu'on se sert d'un additif de contrôle de la dérive, lire et suivre attentivement les mises en garde et autres renseignements de l'étiquette de l'additif.

### **POUR UTILISATION AVEC LE MAÏS DE GRANDE CULTURE ENLIST™ SEULEMENT**

L'herbicide Enlist Duo est un herbicide systémique dont l'activité résiduelle dans le sol est très limitée et qui est conçu pour la suppression de mauvaises herbes annuelles et vivaces émergées. L'herbicide Enlist Duo est sélectif au maïs de grande culture Enlist. Le maïs de grande culture Enlist contient un événement AAD-1 plus un caractère de tolérance au glyphosate. Ces gènes sont brevetés et fournissent une résistance à l'herbicide Enlist Duo. Pour tout le maïs de grande culture non-Enlist ou toute autre culture ne contenant pas un événement AAD-1 plus des caractères de tolérance au glyphosate, l'application foliaire de l'herbicide Enlist Duo causera de graves dommages à la culture et une perte de rendement.

### **Taux d'application**

Utiliser entre 2,9 et 4,3 L/ha selon les mauvaises herbes présentes (voir la liste des mauvaises herbes ci-dessous).

Pour les mauvaises herbes plus difficiles à supprimer, par exemple l'asclépiade commune et le souchet comestible. L'herbicide Enlist Duo à raison de 2,9 ou 4,3 L/ha peut être mélangé en réservoir avec un produit qui contient 480 g/L de glyphosate, présente sous forme de sel de diméthylamine (p. ex, l'herbicide VP480) à raison de 2,52 ou 1,92 L/ha respectivement. Se référer à l'étiquette du produit glyphosate pour plus d'information, y compris les volumes de pulvérisation et les mauvaises herbes supprimés au taux de 3,75 L/ha (1800 g é.a./ha).

Le mélange en réservoir avec le glyphosate peut être appliqué au maximum d'une fois par saison et seulement où il n'y a pas une application d'herbicide Enlist Duo seule dans la même année.

### Période d'application

Appliquer au stade de croissance V8 ou à une hauteur de 120 cm (48 po), selon la première éventualité. Effectuer de 1 à 2 applications avec un minimum de 12 jours entre les applications. On peut effectuer une deuxième application pour les pousses tardives qui surviennent après la première application, mais il faut le faire avant le stade de croissance V8.

### 2,9 L/ha supprimera les mauvaises herbes suivantes :

orge spontané	chénopode blanc
bardanette épineuse	moutardes (sauf des chiens et tanaise)
bardane (avant le stade de 4 feuilles)	ansérine de Russie
canola spontané*	amarante à racine rouge
stellaire moyenne	plantain majeur
lampourde glousteron	petite herbe à poux
caméline	grande herbe à poux
vergerette du Canada	soude roulante
vergerette rude	bourse-à-pasteur
sagesse-des-chirurgiens	tabouret des champs
sétaire (géante, verte)	tournesol annuel
salsifis majeur	mélilot
ortie royale	vesce
cranson dravier	blé spontané
prêle des champs	radis sauvage
kochia à balais	folle avoine

\*y compris les variétés de canola tolérant au glyphosate et les variétés de canola Clearfield.

### 4,3 L/ha supprimera les mauvaises herbes indiquées ci-dessus et les mauvaises herbes suivantes :

échinochloa pied-de-coq	asclépiade commune**
armoïse bisannuelle*	moutarde des chiens
liseron des champs**	crépis des toits
liseron des haies	silène noctiflore
laitue bleue*	morelle noire de l'Est
sarrasin de Tartarie	souchet comestible**
renouée liseron	chénopode glauque
bardane*	amarante de palmer**
chardon des champs**	amarante hybride
spargoute des champs	matricaire odorante
gaillet gratteron	panic millet
saponaire des vaches	pourpier potager
digitaire astringente	chiendent commun
digitaire sanguine	mauve à feuilles rondes**
pissenlit	Renouée scabre
stellaire moyenne	renouée de Pennsylvanie
céraïste vulgaire*	laiteron potager
panic d'automne	laiteron des champs**
lépidie des champs	tanaïse vulgaire
galinsoga cilié	abutilon
renouée (avant le stade de 4 feuilles)	amarante rugueuse
renouée persicaire	morelle à trois fleurs
euphorbe ésule*	

♦Suppression des parties épigées seulement.

♦♦Effectuer 2 applications pour une suppression plus efficace. La 2<sup>e</sup> application devrait se faire au plus tard au stade de croissance V8 du maïs. L'asclépiade commune devrait mesurer 15-60 cm de haut et être en croissance active. Le souchet comestible devrait mesurer 5-15 cm de haut et être en croissance active. Chardon des champs et le laiteron des champs devraient être du stade de rosette jusqu'à 50 cm de hauteur et en pleine croissance. La 2<sup>e</sup> application devrait être d'au moins 2 semaines après la première pour un meilleur contrôle de ces mauvaises herbes vivaces.

### **Délais d'attente avant la récolte**

- Ne pas laisser les animaux laitiers en lactation paître les champs traités dans les 7 jours suivant l'application.
- Ne pas récolter le fourrage ni le foin dans les 30 jours suivant l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant qu'il ne soit envoyé à l'abattoir.

### **Restrictions**

- Ne pas effectuer plus de deux applications en postlevée par saison d'utilisation.
- Ne pas appliquer plus de 8,6 L/ha d'herbicide Enlist Duo (3,44 kg équivalent acide) par saison d'utilisation.
- Ne pas appliquer plus que le taux saisonnière totale de 1800 g é.a./ha de glyphosate.
- Lire et suivre le Programme de gestion DAS (DAS Stewardship Program) (<http://www.traistewardship.com>) qui est lié à l'utilisation de semences de maïs contenant un événement AAD-1.

### **POUR L'UTILISATION AVEC LE SOYA ENLIST™ SEULEMENT**

L'herbicide Enlist Duo est un herbicide systémique dont l'activité résiduelle dans les sol est très limitée et qui est conçu pour la suppression de mauvaises herbes annuelles et vivaces émergées. L'herbicide Enlist Duo est sélectif au soya Enlist. Le soya Enlist contient un événement AAD-12 plus un caractère de tolérance au glyphosate. Ces gènes sont brevetés et fournissent une résistance à l'herbicide Enlist Duo.

Pour tout soya non-Enlist (c.-à-d. ne contenant pas l'événement AAD-12 plus des caractères de tolérance au glyphosate), l'application foliaire de l'herbicide Enlist Duo causera de graves dommages à la culture et une perte de rendement.

### **Taux d'application**

Utiliser entre 2,9 et 4,3 L/ha selon les mauvaises herbes présentes (voir la liste des mauvaises herbes ci-dessous).

Pour les mauvaises herbes plus difficiles à supprimer, par ex. l'asclépiade, le souchet comestible et le laiteron des champs. L'herbicide Enlist Duo à raison de 2,9 ou 4,3 L/ha peut être mélangé en réservoir avec un produit qui contient 480 g/L de glyphosate, présent sous forme de sel de diméthylamine (par ex. l'herbicide VP480) à raison de 2,25 ou 1,92 L/ha, respectivement. Se référer à l'étiquette du produit glyphosate pour plus d'information, y compris les volumes de pulvérisation et les mauvaises herbes supprimés au taux de 3,75 L/ha (1800 g é.a./ha).

Le mélange en réservoir avec le glyphosate peut être appliqué un maximum d'une fois par saison et seulement où il n'y avait pas une application d'herbicide Enlist Duo seule dans la même année.

### **Période d'application**

Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont petites et au plus tard au stade de croissance R2 (pleine floraison) du soya. Effectuer une ou deux applications avec un minimum de 12 jours entre les applications. Ne pas appliquer l'herbicide Enlist Duo sur le soya après le stade R2.

**2,9 L/ha supprimera les mauvaises herbes suivantes :**

orge spontané	chénopode blanc
bardanette épineuse	moutardes (sauf des chiens et tanaisie verte)
bardane (avant 4 feuilles)	ansérine de Russie
canola spontané*	amarante à racine rouge
stellaire moyenne	plantain majeur
lampourde glousteron	petite herbe à poux
caméline	grande herbe à poux
vergerette du Canada	soude roulante
vergerette rude	bourse-à-pasteur
sagesse-des-chirurgiens	tabouret des champs
sétaire (géante, verte)	tournesol annuel
salsifis majeur	mélilot
ortie royale	vesce
cranson dravier	blé spontané
prêle des champs	radis sauvage
kochia à balais	folle avoine

\* y compris les variétés de canola tolérant au glyphosate et les variétés de canola Clearfield.

**4,3 L/ha supprimera les mauvaises herbes indiquées ci-dessus et les mauvaises herbes suivantes:**

échinochloa pied-de-coq	euphorbe ésole*
armoïse bisannuelle*	asclépiade commune**
liseron des champs**	moutarde des chiens
liseron des haies	crépis des toits
laitue bleue*	silène noctiflore
sarrasin de Tartarie	morelle noire de l'Est
renouée liseron	souchet comestible**
bardane*	chénopode glauque
chardon des champs**	amarante de palmer**
spargoute des champs	amarante hybride
gaillet gratteron	matricaire odorante
saponaire des vaches	panic millet
digitaire astringente	pourpier potager
digitaire sanguine	chiendent commun
pissenlit	mauve à feuilles rondes**
stellaire moyenne	renouée scabre
céraïste vulgaire*	renouée de Pennsylvanie
panic d'automne	laiteron potager
lépidie des champs	laiteron des champs**
galinsoga cilié	tanaïsie vulgaire
renouée (avant 4 feuilles)	abutilon
renouée persicaire	amarante rugueuse
	morelle à trois fleurs

\*Suppression des parties aériennes seulement.

\*\*Effectuer 2 applications pour une suppression plus efficace. La 2<sup>e</sup> application devrait se faire au plus tard au stade R2 (pleine floraison) du soya. L'asclépiade commune devrait mesurer 15-60 cm de haut et être en croissance active. Le souchet comestible devrait mesurer 5-15 cm de haut et être en croissance active. Le chardon des champs et le laiteron des champs devraient être au stade de rosette jusqu'à 50 cm de hauteur et en pleine croissance. La 2<sup>e</sup> application devrait être d'au moins 2 semaines après la première pour une meilleure suppression de ces mauvaises herbes vivaces.

### La suppression du maïs Enlist spontané dans le soya Enlist

Un mélange en réservoir de l'herbicide Enlist Duo à 4,3 L/ha plus avec soit Select Concentré Émulsifiable Herbicide de Postlevée ou Centurion Concentré Émulsifiable Herbicide de Post-Levée à 0,19 L/ha ou l'herbicide Poast Ultra liquide émulsifiable à 0,32 L/ha peut être utilisé pour la suppression du spontané Maïs Enlist dans le Soya Enlist. Consulter l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange pour toutes les indications de l'étiquette, incluant l'adjuvant, la zone tampon, les précautions, la DAAR, etc.

### Délais d'attente avant la récolte

- Ne pas laisser paître le soya traité.
- Ne pas récolter pour le fourrage ni le foin.

### Restrictions

- Ne pas effectuer plus de deux applications en postlevée par saison d'utilisation.
- Ne pas appliquer plus de 8,6 L/ha d'herbicide Enlist Duo (3,44 kg équivalent acide) par saison d'utilisation.
- Ne pas appliquer plus que le taux saisonnière totale de 1800 g é.a./ha de glyphosate.
- Lire et suivre le Programme de gestion DAS (DAS Stewardship Program) (<http://www.traitstewardship.com>) qui est lié à l'utilisation de semences de soya contenant un événement AAD-1.

### POUR UTILISATION AVANT L'ENSEMENCEMENT OU APRÈS L'ENSEMENCEMENT (MAIS AVANT L'ÉMERGENCE DE LA CULTURE) DANS LES VARIÉTÉS DE BLÉ DE PRINTEMPS ET D'HIVER (Y COMPRIS DURUM), D'ORGE, DE SEIGLE ET LE MAÏS DE GRANDE CULTURE

L'herbicide Enlist Duo peut être appliqué pour supprimer les mauvaises herbes annuelles et vivaces avant ou après l'ensemencement (**MAIS AVANT L'ÉMERGENCE DE LA CULTURE**) dans les variétés de blé de printemps et d'hiver (y compris durum), d'orge, de seigle et le maïs de grande culture.

Appliquer à un taux de 2,2 L par hectare dans un volume d'eau de 50 à 100 L d'eau propre par hectare en tant que pulvérisation générale pour supprimer les mauvaises herbes (jusqu'à 8 cm de haut) ou à un taux de 3,3 L par hectare pour supprimer les mauvaises herbes (jusqu'à 15 cm de haut). Un taux d'application de 4,3 L /ha à l'automne fournira la suppression du trèfle rouge.

### 2,2 L/ha supprimera les mauvaises herbes suivantes (jusqu'à 8 cm) :

bardanette épineuse	crépis des toits
brome des toits	grande ortie
bardane	lvraie de Perse
canola spontané*	amarante à racine rouge
céréales spontanées	ansérine de Russie
lampourde glouteron	plantain majeur
caméline	laitue scariole
lin spontané	radis sauvage
vergerette du Canada	petite herbe à poux
vergerette rude	fausse herbe à poux
sagesse-des-chirurgiens	grande herbe à poux
sétaire géante	bourse-à-pasteur
sétaire verte	tabouret des champs
salsifis majeur	tournesol sauvage
ortie royale	mélilot
kochia à balais	soude roulante

renouée persicaire	euphorbe à feuilles de serpolet
chénopode blanc	renouée liseron***
moutardes**	folle avoine
moutarde des champs	

\*stade 1- 4 feuilles seulement, tous les biotypes

\*\*sauf des chiens et tanaise

\*\*\* stade 1- 2 feuilles seulement

**3,3 L/ha supprime les mauvaises herbes indiquées ci-dessus et les mauvaises herbes suivantes (jusqu'à 15 cm) :**

canola spontané*	lépidie densiflore
stellaire moyenne	amarante fausse-blite
galinsoga cilié	amarante blanche
chénopode glauque	matricaire odorante
séneçon vulgaire	pourpier potager
épervière	renouée
prunelle vulgaire	petite oseille
renouée	laiteron potager
moutarde des chiens	abutilon
moutarde tanaise	renouée liseron**

\*stade 1- 6 feuilles, tous les biotypes

\*\*stade 1- 4 feuilles

**4,3 L/ha supprimera les mauvaises herbes suivantes:**

trèfle rouge
--------------

**POUR UTILISATION EN JACHÈRE D'ÉTÉ**

Appliquer à un taux de 3,3 L par hectare dans un volume d'eau de 50 à 100 L d'eau propre par hectare en tant que pulvérisation générale pour supprimer les mauvaises herbes (jusqu'à 15 cm de haut).

**3,3 L/ha supprimera les mauvaises herbes suivantes (jusqu'à 15 cm)**

bardanette épineuse	crépis des toits
brome des toits	grande ortie
bardane	lépidie densiflore
canola spontané*	ivraie de Perse
céréales spontanées	amarante fausse-blite
stellaire moyenne	amarante à racine rouge
lampourde glouteron	ansérine de Russie
caméline	amarante blanche
lin spontané	matricaire odorante
vergerette du Canada	plantain majeur
vergerette rude	laitue scariole
sagesse-des-chirurgiens	pourpier potager
sétaire géante	radis sauvage
sétaire verte	petite herbe à poux
galinsoga cilié	fausse herbe à poux
salsifis majeur	grande herbe à poux



chénopode glauque	bourse-à-pasteur
séneçon vulgaire	renouée
épervière	petite oseille
prunelle vulgaire	laiteron potager
ortie royale	tabouret des champs
renouée	tournesol sauvage
kochia à balais	mélilot
renouée persicaire	soude roulante
chénopode blanc	euphorbe à feuilles de serpolet
moutarde des chiens	abutilon
moutarde tanaise	renouée liseron**
moutarde des champs	folle avoine
moutardes	

\*stade 1- 6 feuilles, tous les biotypes

\*\*stade 1- 4 feuilles

### Instructions de nettoyage du pulvérisateur

Pour éviter des dommages aux plantes utiles, laver à fond l'équipement utilisé pour appliquer ce produit avant de le réutiliser ou de s'en servir pour appliquer d'autres produits chimiques.

1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation devrait être nettoyée à l'eau propre.
2. Premier rinçage:
  - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis remplir le réservoir avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
  - Agiter et faire circuler durant 15 minutes, puis rincer à travers la rampe et les buses.
  - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
  - Vider le réservoir complètement.
3. Deuxième rinçage:
  - Remplir le réservoir d'eau propre.
  - Ajouter du All Clear Spray Tank Decontaminator, du Clean-Out Spray Tank Cleaner, ou 1 L d'ammoniaque domestique (contenant au moins 3 % d'ammoniaque) par 100 L d'eau, ou des agents de nettoyage de réservoirs similaires selon les recommandations du fabricant, tout en remplissant le réservoir d'eau propre.
  - Agiter puis rincer brièvement la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est plein. Laisser reposer pendant 15 minutes en agitant. Vider le réservoir de la solution à travers les tuyaux. Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
  - Si c'est possible, laisser la solution reposer dans le réservoir du pulvérisateur et dans les rampes pour une durée prolongée, toute la nuit si possible.
  - Après avoir rincé la rampe et les tuyaux, vider le réservoir complètement.
  - Enlever les buses et les tamis pour les laver séparément avec un agent de nettoyage ou une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).
4. Troisième rinçage:
  - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
  - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
  - Vider le réservoir complètement.

**Ne pas** utiliser d'ammoniaque avec de l'eau de javel. Un tel mélange libère un gaz avec une odeur de moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un endroit encloué.

### Plantes sensibles

Les légumes, fleurs, raisins, arbres fruitiers et autres plantes utiles sont sensibles au 2,4-D et glyphosate, même en quantité négligeable. Faire bien attention de ne pas effectuer de pulvérisation sur ce type de plantes ni de laisser les bruines dériver sur elles au cours de leur période de croissance ou de dormance. Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive. À des températures plus élevées, la vaporisation peut endommager les plantes sensibles poussant à proximité.

Ce produit peut causer des dommages aux pelouses ou aux pâturages s'il est appliqué avant que le gazon ne soit bien établi. De plus, la plupart des légumineuses seront endommagées ou supprimées.

### ZONES TAMPONS SERVANT À PROTÉGER LES HABITATS SENSIBLES

L'utilisation des méthodes ou équipements suivants de pulvérisation **NE NÉCESSITE PAS** de zone tampon : le traitement ponctuel et par pulvérisateur à dos ou à main, pulvérisateur intercalaire à écran, l'utilisation d'un pulvérisateur à écran à profil bas, qui font en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les fruits ou le feuillage des arbres fruitiers, le mouillage du sol et l'incorporation au sol.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus proche, dans la direction du vent, des habitats terrestres vulnérables (tels que prairies, forêts, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et zones arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (tels que lacs, rivières, brouillards, étangs, fondrières des Prairies, criques marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens et marins vulnérables.

### TABLEAU DES ZONES TAMPONS

Méthode d'application	Culture	Nombre maximal d'applications	Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des:	
			Habitats aquatiques	Habitat terrestres
Pulvérisateur agricole	Maïs de grande culture Enlist	2	1	2
	Soya Enlist	4	1	2
	Jachères d'été et céréales et le maïs de grande culture traitements pré-ensemencement seulement	1	1	1
	Céréales et le maïs de grande culture (après l'ensemencement)	2	1	2

Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère). Appliquer le mélange en gouttelettes du plus gros calibre (selon l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits du mélange.

Les zones tampons pour ce produit peuvent être modifiées en fonction des conditions météorologiques et de la configuration du matériel de pulvérisation à l'aide du calculateur de zones tampons sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Enlist Duo contient un herbicide appartenant à la fois au Groupe 4 et/ ou Groupe 9. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Enlist Duo et à d'autres herbicides des groupes 4 et 9. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- S'il y a lieu, utiliser l'herbicide Enlist Duo ou les herbicides du même groupe 4 et/ ou groupe 9 en alternance avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ, et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation de pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines de mauvaises herbes sur le site touché en utilisant éventuellement un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à [www.corteva.ca](http://www.corteva.ca).

**AVIS À L'UTILISATEUR:** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

010421

Code de l'étiquette: CN-30958-009-F  
Remplace: CN-30858-008-F